

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Appel-du-CA-du-16-11-2016-a-se-porter-candidat-au>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Espace adhérents > Assemblées Générales et Congrès > AG et AGE 2017 > Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire et diverses communications préparatoires du CA > **16 novembre 2016 - Mail du CA aux groupes à se porter candidat au CA de 2017 et comme rappel d'envoi du rapport d'activités**

7 décembre 2016

16 novembre 2016 - Mail du CA aux groupes à se porter candidat au CA de 2017 et comme rappel d'envoi du rapport d'activités

A l'attention de tous les groupes du Réseau "Sortir du nucléaire"

▶ D'ici le 16 décembre 2016 : rappel pour recevoir le rapport d'activités de votre groupe

▶ D'ici le 15 janvier 2017 : appel à vous porter candidat au prochain conseil d'administration de 2017

Bonjour,

Suite à notre courrier de convocation de fin octobre à l'AG et à l'AGE qui aura lieu les 11 et 12 février 2017 à Sète, nous vous rappelons que vous pouvez nous transmettre **le rapport d'activités antinucléaires 2016** de votre groupe qui sera très utile pour compléter notre propre bilan moral et d'activités 2016. Toutes les infos à ce sujet se trouvent sur cette page :

<https://www.sortirdunucleaire.org/D-ici-le-16-decembre-2016-votre-rapport-d>

Par ailleurs, lors de la prochaine assemblée générale 2017, il sera procédé à **l'élection partielle de nouveaux membres du Conseil d'Administration** en binômes titulaires-suppléants pour une durée de 2 ans de l'AG 2017 jusqu'au Congrès 2019, pour remplacer les administrateurs démissionnaires dans le CA actuel.

Pour être candidat-e, il faut bien sûr représenter effectivement un groupe membre du Réseau, à jour de sa cotisation annuelle.

Il est préférable d'avoir déjà une bonne vision d'ensemble des questions et des dossiers qu'implique une stratégie de sortie du nucléaire, en plus de ceux relatifs aux problématiques spécifiques de sa

région d'origine.

Le binôme titulaire-suppléant a comme objectif de favoriser une implication réelle du suppléant dans le travail du CA. Celui-ci remplace le titulaire en cas de besoin, peut s'investir dans les commissions de travail thématiques, assurer le suivi d'un dossier particulier ou représenter le Réseau.

Devenir administrateur, c'est s'engager à assumer des responsabilités vis-à-vis de l'ensemble des membres de la fédération :

- ▶ participer collectivement à la gestion d'une équipe de salarié-e-s en tant qu'employeur et des finances de l'association,
- ▶ représenter la lutte antinucléaire et le Réseau dans son ensemble et sa diversité,
- ▶ mener à bien des missions pour lesquelles on est mandaté par le CA et en rendre compte.

Devenir administrateur, cela implique une assez grande disponibilité, car c'est s'engager à :

- ▶ consulter presque chaque jour sa messagerie électronique pour suivre les dossiers en cours et participer aux débats et aux prises de décisions. ;
- ▶ participer aux réunions téléphoniques du CA (au minimum mensuelles, durée de 3 heures maximum environ, en soirée) et aux réunions physiques du CA et de l'équipe salariée (au minimum 1 week-end par trimestre) ;
- ▶ participer aux assemblées générales du Réseau et aux comités thématiques et techniques mis en place chaque année avec des temps de réunions spécifiques.

Devenir administrateur, c'est s'engager à :

- ▶ adopter une attitude constructive, non violente et conciliante dans les rapports avec les autres administrateurs et avec les salariés ;
- ▶ s'impliquer dans un travail collaboratif et dans une recherche de consensus ;
- ▶ respecter les dispositions des statuts et du règlement intérieur du Réseau "Sortir du nucléaire".

Devenir administrateur, c'est s'engager dans une expérience, certes pas toujours facile, mais stimulante et gratifiante qui permet de développer ses connaissances et ses compétences et d'en acquérir de nouvelles.

Nous sollicitons les groupes membres pour présenter des candidatures autant d'administrateurs que d'administratrices pour s'approcher un peu plus de la parité encouragée à l'article 10.12 des statuts du Réseau.

Les membres actuels du CA (présentés ici : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-equipe>) et plus particulièrement Jean-Claude Bragoulet (06 15 03 29 24) et Alain Joffre (06 75 50 29 86) sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Les candidatures au CA doivent être déposées, d'ici le 15 janvier 2017 au plus tard, en remplissant le formulaire disponible sur cette page :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Votre-candidature-pour-le-prochain-conseil-d>

Avec tous nos remerciements et toutes nos salutations antinucléaires,

Le Conseil d'Administration